



**Paysages Culturels de l'Agropastoralisme: Réseau
Méditerranéen 2012**

1-5 octobre 2012

Montpellier & les Causses et les Cévennes, France

MILIEUX NATURELS, ÉLÉMENTS ÉVOLUTIFS DU PAYSAGE

Concepts et initiatives de l'UICN

Maher Mahjoub

Coordinateur du Programme Afrique du Nord
Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN
Malaga – Espagne



AGENDA

- 1. LES CATÉGORIES DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES**
- 2. L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE**
- 3. LA DIRECTIVE HABITAT**
- 4. IUCN MED INITIATIVES: IPAs & BIOSPHERE RESERVES**
- 5. MOTIONS ADOPTED DURING IUCN CONGRESS**
- 6. LE ROLE DE L'UICN DANS LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL**

LES CATEGORIES DE GESTION DES AIRES PROTEGÉES DE L'UICN

- Mis en place pour la 1^{ère} fois en 1978 par la CMAP.
- Permet de spécifier les objectifs de gestion de l'AP
- Ont connu plusieurs révisions: depuis des catégories pour la conservation pure et dure (Réserve, parc, monument naturel).....à des catégories permettant une gestion concertée de l'espace (Aires de gestion des habitats, paysages terrestres/marins, utilisation durable des écosystèmes naturels)



CATÉGORIES DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES (1994)

Catégorie	Objectifs de gestion de l'AP	Exemple
I	Protection intégrale	la) Réserve naturelle intégrale et lb) Zone de nature sauvage
II	Conservation de l'écosystème et protection	Parc national
III	Conservation d'éléments naturels	Monument naturel
IV	Conservation par une gestion active	Aire de gestion des habitats / espèces
V	Conservation d'un paysage terrestre / marin et loisirs	Paysage terrestre / marin protégé
VI	Utilisation durable des écosystèmes naturels	Aire protégée de ressources naturelles gérée

L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE

- L'approche écosystémique est une stratégie de gestion intégrée des terres, de l'eau et des ressources biologiques favorisant de manière équitable leur conservation et leur utilisation durable.
- Le principal cadre d'action au titre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et comprend 12 principes et 5 étapes principales

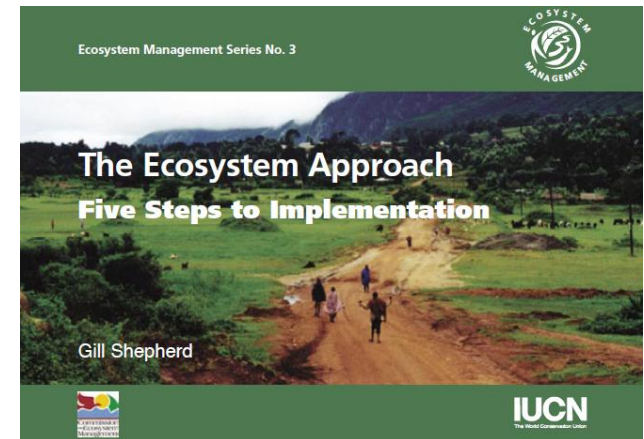
ÉTAPE A
Identifier les parties prenantes et définir l'étendu de l'écosystème

ÉTAPE B
Structure de l'écosystème, fonction et gestion

ÉTAPE C
les aspects économiques

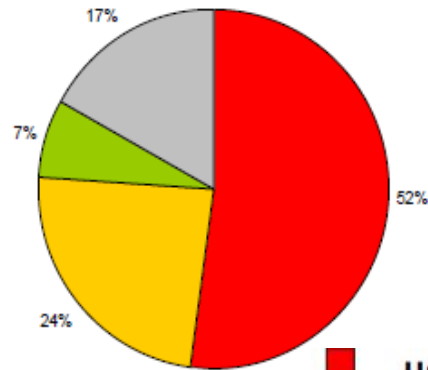
ÉTAPE D
Gestion adaptative dand l'espace

ÉTAPE E
Gestion adaptative dans le temps

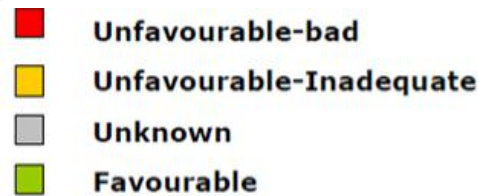
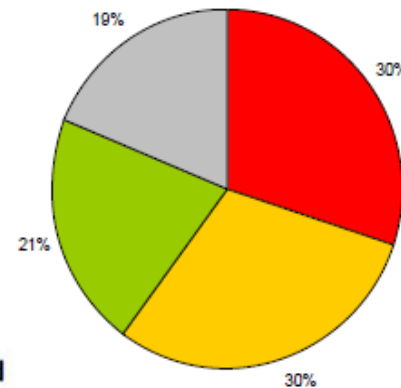


DIRECTIVE HABITAT

Habitats dependent on agriculture (204 assessments)



Habitats not dependent on agriculture (497 assessments)

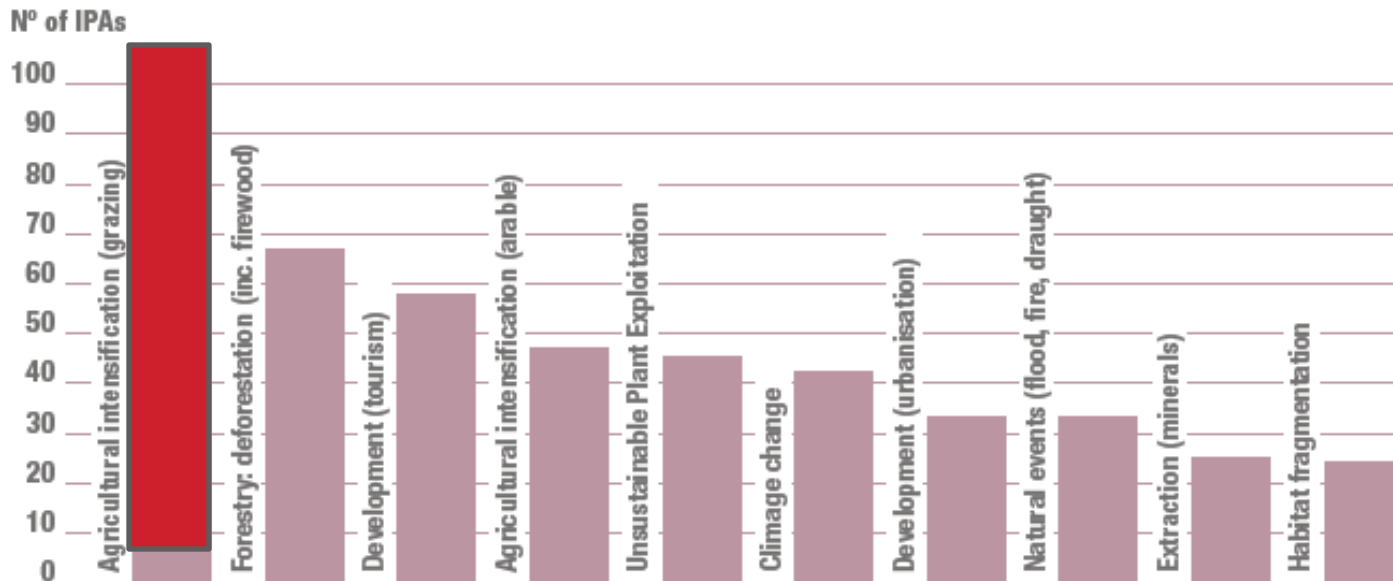


Based on a list of habitats dependent on agriculture published by Halada, Evans, Romão & Petersen (2011)

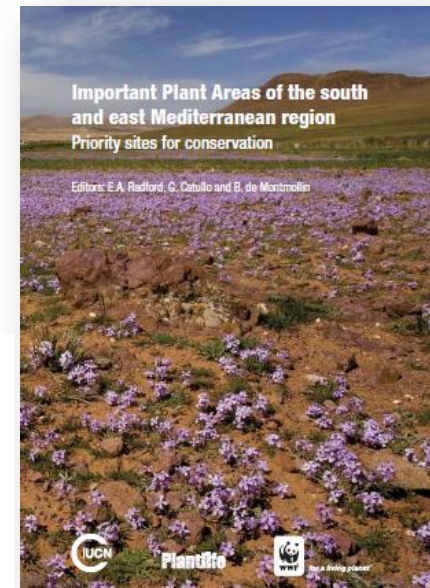


INITIATIVES DE L'UICN: Les Zones Importantes pour les Plantes

- Étude menée en 2011 avec Plantlife et WWF
- Permis d'identifier 147 zones importantes pour les plantes (IPAs) au Sud et à l'Est de la Méditerranée
- 2e phase prévue pour travailler avec les communautés pastorales pour élaboration de plans de gestion des sites (Algérie, Maroc et Liban)



Les dix principales menaces affectant les 147 IPAs au niveau des pays étudiés



INITIATIVES DE L'UICN: Gestion des Réserves de Biosphère en Afrique du Nord

- **Réserve de Biosphère:** promouvoir un développement durable basé sur les efforts combinés des communautés locales et du monde scientifique.
- Concilier conservation de la diversité naturelle et culturelle et développement économique et social
- **Programme Afrique du Nord de l'UICN 2013-16:** Renforcement des capacités des gestionnaires des RB pour asseoir les valeurs du programme MaB au niveau des sites.





INITIATIVES DE L'UICN: Liste Rouge des Écosystèmes

www.iucnredlistofecosystems.org

- Considérer comme un **standard global pour l'évaluation du statut des écosystèmes**.
- **Identifie les écosystèmes à risques** de subir des changements réduisant leur viabilité et valeurs intrinsèques
- **Établie des critères d'évaluation des risques** permettant d'attribuer des catégories de menaces de 1 à 3 sur les risques de disparition d'un écosystème
- **Aide à prioriser les actions:** met en exergue les risques encourus par des écosystèmes et leurs services, recommande les arrangements appropriés à entamer, contribue à évaluer le coût économique de la perte des services des écosystèmes ainsi que les bénéfices économiques de ceux qui sont bien gérés



MOTIONS ADOPTÉES LORS DU CONGRÈS DE L'UICN (6-15 SEPTEMBRE 2012)

MOTION 053

RENFORCEMENT DE LA CONVENTION SUR LE PATRIMOINE MONDIAL

....

*RAPPELLE également aux États Parties à la Convention **les lacunes de la Liste du patrimoine mondial car il existe des biens naturels et mixtes et des paysages culturels ayant potentiellement une valeur universelle extraordinaire mais absents de cette Liste** ; souligne que la protection de ces biens comblerait ces lacunes et que leur inscription sur les listes indicatives nationales puis sur la Liste du patrimoine mondial reste une priorité, requérant davantage de soutien et de conseils ; et qu'en conséquence il est donc essentiel de renforcer la coopération entre les États pour la conservation et la gestion des écosystèmes lorsque des approches intégrées sont nécessaires.*



MOTIONS ADOPTÉES LORS DU CONGRÈS DE L'UICN (6-15 SEPTEMBRE 2012)....

MOTION 084

PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES OASIENS

....

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. INVITE les gouvernements nationaux à reconnaître que les systèmes oasiens et les populations qui y vivent subissent des transformations technologiques, socio-économiques et culturelles profondes alors que ces **agro-systèmes sont des cas concrets d'adaptation aux changements climatiques, qui font vivre une population importante, et intègrent une vie diversifiée profonde à l'échelle humaine depuis l'époque mésolithique.**
2.

Mise en place d'un groupe d'experts sur les oasis en Afrique du Nord rattaché à la Commission de Gestion des Écosystèmes de l'UICN



ROLE DE L'UICN DANS LA CONVENTION DE L'UNESCO SUR LE PATRIMOINE MONDIAL

Opguid 37.

Le rôle spécifique de l'UICN inclue: **l'évaluation** des propositions de nomination de sites pour inscription sur la liste du Patrimoine Mondial, **le suivi** de l'état de conservation des biens naturels du Patrimoine Mondial, **la révision** des demandes d'assistance internationales soumises par les États Partis, et **la fourniture** d'informations et d'appui pour les activités de renforcement de capacités.



ROLE DE L'UICN DANS L'ÉVALUATION DES PAYSAGES CULTURELS

146. Dans le cadre de la désignation de biens culturels dans la catégorie “Paysages Culturels”, l'évaluation sera conduite par l'ICOMOS en consultation avec l'UICN. Pour les biens mixtes, l'évaluation sera conduite conjointement par l'ICOMOS et l'UICN.

Les Paysages Culturels sont désignés sur la base des critères culturels. Bien que l'ICOMOS prend le leadership dans ces évaluations, l'UICN joue un rôle important dans l'évaluation des paysages culturels ayant une valeur naturelle significative.

A landscape of rolling hills with green fields and red soil. The foreground is dominated by a large, freshly tilled field of vibrant red soil. Beyond it, a series of green fields and patches of red soil are visible, interspersed with small trees and shrubs. The hills rise in the background, showing a mix of green vegetation and red earth. The overall scene is a typical representation of a Mediterranean or Iberian landscape.

Pour plus d'information
www.iucn.org/worldheritage/

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**